

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 41 (1968)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) : assemblée générale de la Section romande de l'USAL

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de la Section romande de l'USAL

15

M. Maret, président, ouvre l'assemblée à 10 heures. Il salue *M. le préfet Gétaz*, qui représente l'Etat de Vaud, les délégués de la ville de Vevey, *MM. Rochat, Ropraz et Tschumi*, les représentants des gouvernements des cantons romands, quinze autorités communales, la presse, le secrétaire central, *M. Zürcher*, les membres collectifs et individuels de la section ainsi que leurs amis.

Le président adresse ses félicitations spéciales à *M. Chapallaz* de La Chaux-de-Fonds, doyen de notre association, ainsi qu'à *M. Weiss*, devenu président d'honneur de la Société coopérative d'habitation de Lausanne et dont les 80 ans ont été fêtés en décembre dernier.

Le *procès-verbal* de l'assemblée générale du 7 mai 1967 a été publié dans la revue «Habitation» en juin dernier. Il est adopté sans remarques.

Communications présidentielles

Admissions

Le comité a accepté les demandes d'adhésion qui lui sont parvenues de la Société coopérative d'habitation de Chavannes-Renens, de la Société coopérative des Maisons familiales de retraite, créée en 1967 et, à titre individuel, de *M. Bernard Vouga*, de *M. Jean Quéloz*, secrétaire général du Mouvement populaire des familles.

M. Bernard Vouga nous représente à la Commission technique de l'USAL.

L'assemblée ratifie ces admissions.

M. Maret donne lecture du rapport qu'il a rédigé au nom du Comité de la Section romande de l'USAL (texte paru dans le numéro de juin de la revue «Habitation»).

Rapport de rédaction de la revue «Habitation»

Année après année, le volume de la revue «Habitation» se gonfle un peu plus. La rédaction pourrait s'en féliciter, s'en attribuer les mérites, comme si tout ce qui reste simplement stable était en recul. C'est peut-être vrai pour la production industrielle. A notre avis c'est un signe des temps dont il n'y a aucunement lieu de se féliciter. D'autant moins que ce volume est tout simplement dû à l'accroissement de la publicité, ce puissant et dangereux ressort qui fait marcher la presse. Nous ne jetons la pierre à personne. Quant à nous, nous préférierions une revue paraissant à son rythme propre et non à celui de la *Mustermesse* et du *Comptoir*, une revue où les textes rédactionnels seraient bien nettement séparés des pages de publicité. Elle ne tournerait probablement pas.

Félicitons-nous donc de ce qu'elle est, en nous disant que cela pourrait être pire. Et voyons ce qu'a été la revue en 1967.

A la fin de décembre, la revue pouvait se vanter d'avoir terminé un premier cycle de quarante ans. C'est un âge respectable pour une revue romande. Il en est peu qui l'atteignent. Un autre mérite est dans la fidélité de ses rédacteurs puisque, en quarante ans, ils n'ont été que cinq en tout dont trois se sont partagé trente-huit ans d'activité puisque hélas le fondateur, *Camille Martin*, devait disparaître au cours de la première année.

Les douze numéros de cette quarantième année ont comporté 944 pages (soit une moyenne de 78 pages) dont 470 pages de publicité et 470 pages rédactionnelles parmi lesquelles 40 pages en héliogravure. La qualité exceptionnelle de ces pages hélio, que nous devons aux Imprimeries Populaires, reste un des atouts de notre revue, même si leur nombre demeure modeste.

Parmi ces douze numéros, deux nous ont particulièrement occupés et ont, d'ailleurs, fait l'objet d'un «tiré à part». Il s'agit du numéro 3 sur «l'habitat dans les pays en voie de développement» et du numéro 9 sur «les communes face à l'aménagement de leur territoire».

Pour le premier, nous avons disposé de très belles photographies du professeur *Jean Gabus*, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel et de documents inédits rassemblés par un excellent spécialiste des problèmes africains, *M. François Pfister*, architecte, qui a écrit pour nous un article extrêmement circonstancié. Cette publication sera certainement appréciée par les participants au prochain «colloque d'Agadir» organisé par l'Union internationale des architectes où elle sera distribuée par les soins de cet organisme.

Le second numéro spécial est constitué par les textes complets d'un cours sur l'aménagement local du territoire organisé à Villars en janvier 1967 par l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN). Une large participation financière de cette association a permis d'illustrer largement ce numéro qui comprend 16 pages en héliogravure et une trentaine de clichés supplémentaires.

Les deux plaquettes tirées de ces deux numéros sont en vente à notre rédaction et nous signalons en passant que nous disposons en outre de deux autres plaquettes: l'une sur «Espaces verts et urbanisme», l'autre comprenant les textes complets des rapports des experts de la Conférence nationale du logement.

Toutes ces plaquettes sont au prix de dix francs, sauf la dernière qui vaut quinze francs.

Parmi les autres documents importants que nous avons publiés en 1967, il faut signaler des études sur l'habitation aux Etats-Unis (en juillet), une enquête sociale sur Meyrin (en août), la conférence prononcée à l'USAL à Saint-Gall par le professeur Nydegger, président de la Commission fédérale pour la construction de logements et enfin une étude des plus sérieuses du Département des travaux publics de Genève sur les plans financiers des principales réalisations récentes de ce canton.

Nous remercions nos collaborateurs occasionnels pour leur utile contribution et surtout M^{me} Isabelle de Dardel pour la note féminine agréable qu'elle apporte régulièrement à notre revue.

Nous signalons enfin que nous avons tenu à remettre à nos abonnés, à titre de cadeau de fin d'année, un fascicule cartonné qui donne l'ensemble des textes importants parus dans «Habitation» au cours de ces cinq dernières années. Nous espérons qu'ils auront apprécié ce répertoire.

Pour l'année en cours, nous avons déjà mis à disposition de nos lecteurs l'importante enquête menée sur la structure des logements et des loyers de onze communes de l'agglomération lausannoise et nous avons commencé la publication d'un texte fort complet des Nations Unies sur les problèmes de l'habitation. Nous continuerons par un numéro spécial sur la sauvegarde de nos villages. Nous n'oublierons pas les constructions de Suisse romande. En effet, après les deux ensembles d'habitations en montagne que nous avons diffusés, en février, nous publierons des réalisations intéressantes de la région lausannoise pour terminer, nous l'espérons, par des immeubles d'autres cantons romands.

Il nous faut rappeler une fois de plus, pour terminer, qu'au lieu de recevoir nous-mêmes, comme on pourrait normalement s'y attendre, des dossiers relatifs aux constructions récentes, il nous faut toujours en provoquer la remise, parfois au prix de longues semaines de patience. Telles sont les considérations que nous pouvons émettre au moment où nous entamons la dixième année de notre activité. Les encouragements que nous recevons de toutes parts nous sont agréables mais vos critiques ne nous seront pas moins précieuses.

Rapport du caissier et des vérificateurs

M. Follonier a fait tenir à tous les membres de la section la récapitulation des comptes annuels. Chacun a pu en

prendre connaissance. M. Henry donne lecture des rapports de vérification.

Discussion et approbation des rapports

Le président ouvre la discussion sur les rapports concernant l'activité du comité, du caissier et des vérificateurs. Après un bref débat, les rapports sont adoptés à main levée sans opposition.

La commission de vérification qui comprend:

M. Jean Pantet, M. Ernest Henry et M. Pernet, suppléant, est réélue dans la même composition.

Le comité ayant été élu en 1967 reste en fonction pour une nouvelle année.

Toutefois, l'Etat de Neuchâtel devait nous faire de nouvelles propositions pour le remplacement de M. Schumacher. Il nous a indiqué le nom de M. Bernard Weber. Enfin, M. A.-Ed. Wyss, du Locle, nous a proposé pour le remplacer son collègue: M. Faessler.

Ces deux nouveaux membres sont élus sans opposition.

Assemblée des délégués de l'USAL suisse à Bienne

M. Maret adresse un appel aux membres de la section pour qu'ils soient nombreux à l'assemblée des délégués suisses de l'USAL organisée cette année à Bienne, ville rapprochée de Suisse romande.

Nous avons droit à plus de 40 mandats.

Une nouvelle circulaire sera adressée à tous les membres, le délai d'inscription pouvant être différé quelques jours encore. Une installation de traduction simultanée fonctionnera comme dans les assemblées précédentes.

Propositions et divers

Le président donne la parole au secrétaire central: M. Zürcher, qui a fait distribuer le texte traduit de son message en langue allemande.

Il demande ensuite à M. Piller d'indiquer les résultats déjà connus de l'enquête du Comité central sur le logement à but social.

M. Piller présente une série captivante de chiffres qui permettent de comparer les efforts entrepris en Suisse romande et en Suisse allemande.

Ce rapport sera publié en temps opportun par la revue «Habitation».

Notons que la construction à but social représente 45% des réalisations des sociétés membres de la Section romande contre 36% en Suisse alémanique.

Le potentiel financier du mouvement coopératif de l'habitat, encore incomplet, s'élève à 1300 millions pour la Suisse et 140 millions pour la Suisse romande.

Les loyers produisent annuellement 81,6 millions en Suisse et 4,8 millions en Suisse romande.

M. Piller recommande que les réserves des coopératives qui n'ont plus construit depuis 20 ou 25 ans, soient mobilisées et que des centres d'achats permettent de grouper les besoins. Une large collaboration est nécessaire pour aider ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas entreprendre de constructions nouvelles.

Le secrétaire central et M. Piller sont vivement acclamés. La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, l'assemblée est close à 11 heures.

Le président donne enfin la parole à M. J.-P. Vouga, architecte de l'Etat de Vaud, pour présenter l'exposé qui paraît dans ce même numéro.